

restera coulé sur le sous-marin. On dispose un troisième chalanda pour remplacer celui qui a été coulé.

M. Fallières assistera aux obsèques
Le Président de la République a décidé de ne faire aucun voyage officiel avant d'avoir assisté aux obsèques des victimes du Plaisance. La date de ces obsèques ne pouvant être encore fixée par suite de l'absence de l'ancien empereur, le Président de la République a décidé de se rendre au Havre, où il assistera aux obsèques de M. Fallières le 11 et 12 juin à Clermont-Ferrand.

AN MINISTRE DE L'INTERIEUR
Le Président du Conseil a reçu dimanche matin, à son cabinet spécial de Calais, le télégramme suivant :
« Un des chalands porteurs de Plaisance crevé en talonnant contre le sous-marin et coulé, une chaîne cassée. Avarie longue à réparer, prendra plusieurs jours. Messieurs seront suspendus jusqu'à nouvel ordre ».

Le Président du Conseil a reçu dimanche matin l'amiral Boué de Lapeyrière, ministre de la marine, qui lui a rendu compte de l'incident survenu au chalanda employé par le sous-marin. L'amiral a été remplacé par un autre chalanda expédié précédemment de Cherbourg, et qui se trouve à l'entrée du chenal.

On espère que les travaux nécessaires en vue du relevage du Plaisance se seront terminés avant l'expiration de la semaine. Le sous-marin sera remis lundi soir dans le port de Calais.

Les opérations retardées

Un de nos confrères parisiens publie le compte rendu suivant :
« Voilà un détail qui donne à croire que les opérations seront très retardées. Les parents de plusieurs des victimes du Plaisance ont été avisés, télégraphiquement, que, en raison de l'accident, le sous-marin ne pouvait avoir lieu et qu'ils devaient ajourner leur départ pour Calais. »

Des la première heure, dimanche, on a commencé à faire les préparatifs qui avaient été faits pour relever le corps à terre.

Pour le Mois de Juin

- LE CŒUR DE JESUS**
DANS SES PAROLES
Évaluation
R. P. Marcel Baron, S. J.
L'écrit, 3 fr. 50 ; franco, 3 fr. 75
- LA DEVOTION AU S. C. DE JESUS**
Brochure — Histoire
par J. V. BANVILLE
L'écrit, 3 fr. 50 ; franco, 3 fr. 75
- LE SADRÉ-CŒUR MEDITÉ**
par nos Religieuses des SS. CC. de Jésus et de Marie
L'écrit, 2 fr. 50 ; franco, 2 fr. 75
- VIE DE LA BIENHEUREUSE**
MARGUERITE-MARIE
par Aug. HAMON
L'écrit, 4 fr. 00 ; franco, 4 fr. 50

LILLE

Procession de Réparation

A SAINT-MAURICE

Comme les années précédentes, une procession de réparation a eu lieu dimanche, à 4 heures, en l'église Saint-Maurice. Véhicules de toutes les paroisses, les catholiques lillois remplissaient l'immense édifice qui se prête à de telles fêtes, par ses proportions grandioses, au défilé des foules.

Les piliers disparaissaient sous un riche vêtement d'or et de rouge, et de nombreux scions, qui tapissaient les murailles, indiquaient les drapeaux tricolores en sautoir.

M. le Chanoine Letotte, Supérieur du Séminaire Académique, présida la cérémonie et chanta les Vêpres. M. l'abbé Bouquet donna un magnifique sermon et montra la très haute signification que prend cette procession réparatrice des fidèles, répandus en l'instant de parcourir en groupes les rues de la cité.

Après le sermon, la procession se mit en route. De très beaux groupes y prenaient part. Nous avons remarqué : le Séminaire Académique, les étudiants des Facultés Catholiques avec leurs drapeaux, les délégués des Collèges Saint-Joseph et Jean-Baptiste, l'Institut Charlemagne et la rue

de la Barre, la Ligue des Catholiques français, toutes les Confréries lilloises du T. S. Sacrement, avec leurs bannières. Il était surtout impressionnant de voir tous les hommes qui remplissaient les trois chars, se mêler au cortège et accompagner, avec leurs flambeaux, Dieu qui passait dans les rangs des fidèles. Escortant Mgr Lannes, derrière le dais, on remarquait de nombreuses personnalités lilloises.

Après le retour de la procession dans le chenal, l'assistance montra le respect de la barrière, puis s'écoula vers les dévotions que la foule reprit, enthousiasmée. Enfin, un Salut solennel fut chanté et la bénédiction du T. S. Sacrement termina cette imposante manifestation.

CONCOURS NATIONAL AGRICOLE

On chiffrait samedi soir par 10.000 environ, exactement 9.640, le nombre des entrées payantes au concours.

Cette affluence de monde a été au moins triplée hier, dimanche.

Des quatre heures surtout, on s'entassait dans les allées à ne plus pouvoir circuler, tant la foule était dense. Il faut dire qu'à partir de ce moment, les gardiens aux portes avaient été retirés et que chacun pouvait entrer et sortir comme bon lui semblait. La foule de la Braderie, il n'y a pas eu tant de monde à la foire.

La distribution des récompenses

La distribution solennelle et officielle des récompenses a été faite à deux heures et demie au théâtre de la place Sébastopol.

M. Vassilière, directeur de l'agriculture au ministère, présidait la séance.

Le représentant du ministère avait été reçu à la gare à onze heures, et a descendu au train, sans aucun appareil. Quelques personnes l'y attendaient. MM. Vincent, Ch. Delesalle, Macarez, président de la Société des Agriculteurs, Poët, député, Le Goslar, inspecteur principal du Nord, Randoing, Magnan, Triboudeau, inspecteur général et commissaires du concours, Lasserre, Danchin, Dubourg, Monsarrat, vétérinaires départementaux, etc.

Après une visite au concours et un banquet, le directeur de l'agriculture a été conduit place Sébastopol.

A six heures, sur la scène du théâtre, prirent place MM. Vincent, Ch. Delesalle, Macarez, Davaine, Grousseau, Randoing, Lasserre, Laurence, Dubourg, Danothin, Cousté, Palmonès, Duosset, Duponchelle, etc.

M. Carole Berlioz, dirigé par M. Quéney, prêtait ses concours à la cérémonie et a fait entendre plusieurs morceaux.

L'assistance était clairsemée ; une bonne centaine de personnes.

ALLOCATION DE M. VASSILIÈRE

M. Vassilière a pris la parole pour expliquer l'absence du ministre, plutôt qu'un excuse, puisqu'il est venu jeudi, et pour se féliciter lui-même d'avoir été désigné pour le concours.

Il a fait un très bon exposé de l'agriculture dans la région du Nord et des organisations du Concours national agricole, qui a été des plus réussies.

M. Vassilière a particulièrement insisté sur le concours d'arrivages et sur les remarquables succès de la race bovine des bovins de la région du Nord, qui ont obtenu le premier prix au concours national agricole, qui a été des plus réussies.

M. Vassilière a également appelé l'attention sur l'extension de la culture maraîchère des Jardins Ouvriers de l'arrondissement de Lille, sur les écoles départementales de laiterie et d'enseignement ménager.

Les écoles départementales agricoles, qui ont été instituées dans le Nord en 1903, par le Conseil général, ont donné des résultats tels que la création d'écoles analogues sera poursuivie dans tous les départements.

M. Vassilière, avant de se séparer, a délégué à la municipalité de Lille, des sacrifices qu'elle s'est imposés pour l'organisation et la réussite du concours.

Les récompenses

LES NOUVEAUX PROMUS
DU MÉRITE AGRICOLE

Puis lecture a été donnée du rapport de la commission chargée de la répartition de 26 exploitations concurrentes pour les primes d'honneur.

Nous avons publié la semaine dernière, la liste des lauréats.

M. Vassilière a lu ensuite une liste de nouveaux officiers et chevaliers de l'ordre du Mérite agricole.

Sont nommés officiers : MM. d'Arcey, régisseur à Péron ; Ernest Charlet, vétérinaire, à Lille ; Fernand Coquel, à Beuvry.

Sont nommés chevaliers : MM. Aug. Godéroy, chef de bureau au chemin de fer du Nord ; Emile Legrand, inspecteur des Caves syndicales d'assistance manuelle des industries textiles et sucrières ; Jules Fontaine, cultivateur à Trith-Saint-Léger ; Riez, vétérinaire à Lille ; Roussel, cultivateur à Lambres ; André Louis, conseiller municipal, cotonophile, à Aniche ; Mazars, de Boussy ; Mesou, vétérinaire à Lille ; Deleau, maître de Bourreux ; Hanne Roger, agriculteur à Méringues ; Imbert de la Phalocque, à Englos ; Procureur, à Englos ; Moreau-Delaval, à Etrun.

La fin de la séance a été occupée par la lecture rapide et palmer des primes de

SPLENDIDE MANIFESTATION EUCARISTIQUE

Cinq à six mille catholiques tourquennois prennent part à la procession de la paroisse Saint-Gérard à Wattrelos.

Après la manifestation de Roubaix en 1908 et de Valenciennes en 1909, celle qui fut faite hier, dimanche, à quatre heures, dans la paroisse Saint-Gérard, à Wattrelos, marqua, avec plus de précision encore, l'attachement des Tourquennois pour les processions de Saint-Sacrement.

Sauf pour les catholiques de la Croix-Rouge, l'école de la paroisse choisit une foule de participants, précédés de deux drapeaux tricolores, que des rues à peine embellies et des sentiers bordés de basses maisons qui ne respirent certes pas la fortune.

Cependant tous les habitants de ce quartier ouvrier, à défaut de riches rentes, avaient apporté à décorer leurs rues et leurs maisons un empressement remarquable.

Des drapeaux, des bannières, des guirlandes de papier et de verdure, un motif d'herbe et de feuilles sur le sol, marquaient le passage du Saint-Sacrement.

M. l'abbé Marex, curé de la paroisse, a organisé le cortège avec un rare bonheur. Plus de deux cents groupes, précédés de leurs bannières, ont défilé par des chemins de campagne, au milieu des récoltes qui s'annoncent, pour revenir, par la rue de la Poterie et la rue des Trois-Pierres, vers l'église Saint-Gérard.

Citons les deux excellentes musiques jouant sur des instruments modernes, et qui méritent les encouragements des catholiques : les Amis-Réunis, la Fanfare de l'Institution Saint-Louis ; les écoles catholiques de la Croix-Rouge, les délégués des patronages des différentes paroisses, les Cercles Catholiques de Notre-Dame et de la Croix-Rouge, les Confréries diverses de la région, les Orphelins de la rue de Gérard, les très nombreuses dames de la Ligue Patriotique des Françaises, les groupes d'hommes appartenant à tous les groupements d'œuvres de la ville, la société de gymnastique et d'armes La Jeanne d'Arc, etc., etc.

Une foule très compacte de Tourquennois de Valenciennes, pressés sur les trottoirs des routes, s'agenouillaient pieusement sur le passage du Saint-Sacrement, alternativement portés sous le dais par MM. le chanoine Leclercq, doyen de Saint-Christophe, le doyen Gruon de Notre-Dame et le vice-doyen Marchand de la Croix-Rouge. Près des officiants se trouvaient en habits de leur MM. les abbés Maheux, Saint-Jean-Baptiste, Delhoy, prêtre habitant de Saint-Christophe, et le R. P. Leppers, capucin.

Un premier reposoir avait été dressé dans l'avenue de la ferme de M. Nisse, route de Mont-aux-Laux ; le fermier et sa famille avaient mis à la construction tout leur dévouement et beaucoup de peines. Le reposoir de Saint-Sacrement y fut dressé par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Un premier reposoir avait été dressé dans l'avenue de la ferme de M. Nisse, route de Mont-aux-Laux ; le fermier et sa famille avaient mis à la construction tout leur dévouement et beaucoup de peines. Le reposoir de Saint-Sacrement y fut dressé par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Enfin, le troisième reposoir qui rappelait celui qu'on voyait autrefois — hélas ! — aux processions de Saint-Christophe à Wattrelos, fut construit par M. et Mme Clarisse, en face de leur habitation, rue de la Poterie.

Viviani, le gouvernement ait été mis en demeure de donner son sentiment sur les justes réclamations des employés et voyageurs de commerce.

Dans quelques jours, une délégation formée par le Congrès de Lille ira porter au ministère du travail ses desiderata. M. Vandame se joindra à cette délégation ; de plus, il portera la question à la Chambre et, si les réclamations des congressistes n'ont obtenu pas immédiatement satisfaction, toutes les lois seront examinées et discutées avec une attention bienveillante. M. Vandame doit aux employés et voyageurs de commerce, qui contribuent pour une grande part à la production de la richesse nationale.

Enfin M. le Préfet du Nord rappelle qu'il vient de l'Héméral, qu'il est un peu déçu par le Nord, qu'il aime beaucoup les œuvres philanthropiques, qu'il a tenu très heureusement toutes les fêtes. Ce panegyrique s'achève en gaillardie et, avec la faconde plutôt fatigante, M. le Préfet, après un paragraphe épiques, finit par rallier l'évangile, qu'il met d'ailleurs au félicité. Les préfets ne pouvaient-ils parler français ?

L'après-midi se termina joyeusement par des monologues et des charades, qu'enlevèrent avec brio maint gai convives.

Exposition canine internationale AU PALAIS-RAMEAU

Il y avait beaucoup de monde dimanche au Palais Rameau, il y avait aussi beaucoup de chiens — pas moins de 493, disaient-ils — de toute taille et de tous poil.

Au chenil immense comme sous les larges toits, gens et bêtes s'écroulaient au milieu d'une chaleur étouffante.

Et pourquoi cela ?

Sans doute parce que les expositions, les concours, les concours variés avaient amené à Lille une foule d'étrangers ; sans doute parce que les chiens ont beaucoup d'amie ; sans doute enfin parce que le Comité, pour une raison ou pour une autre, avait jugé bon de ne faire durer l'exposition canine qu'une seule journée.

Après tout n'était-ce pas prudence ? R. faisait si chaud et si soif pour tout le monde.

Cette unique journée aura du moins été très profitable, et les amateurs de chiens ont pu se délecter en admirant dans leurs boxes les multiples spécimens des diverses races canines.

L'attention du public a été particulièrement retenue par les belles lévriers, les puissants Saint-Bernard, les chiens bergers et romains. Une élégante colline de Colcéty, un nommé Montfranc, âgé de 7 ans, fut transporté chez Mme Delpeyre, place Antoine-Jacq, 1, et reçut tous les soins nécessaires, puis fut reconduit chez ses parents, rue Mazgran, cité Rubens, 8. Nos félicitations au wattman.

Incendie rue de la Monnaie. — Une épave fumée serait dimanche soir vers huit heures trois quarts, d'un chien, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman. — Dimanche soir, vers 5 heures 1/2, le chat H-800, venant de Loos, approchant de la porte de Béthune, soudain le wattman, J.-B. Francotte, 55 ans, rue Volta, 5, aperçut dans le trou d'un chien, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman. — Dimanche soir, vers 5 heures 1/2, le chat H-800, venant de Loos, approchant de la porte de Béthune, soudain le wattman, J.-B. Francotte, 55 ans, rue Volta, 5, aperçut dans le trou d'un chien, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman.

Incendie rue de la Monnaie. — Une épave fumée serait dimanche soir vers huit heures trois quarts, d'un chien, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman. — Dimanche soir, vers 5 heures 1/2, le chat H-800, venant de Loos, approchant de la porte de Béthune, soudain le wattman, J.-B. Francotte, 55 ans, rue Volta, 5, aperçut dans le trou d'un chien, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman.

Incendie rue de la Monnaie. — Une épave fumée serait dimanche soir vers huit heures trois quarts, d'un chien, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman. — Dimanche soir, vers 5 heures 1/2, le chat H-800, venant de Loos, approchant de la porte de Béthune, soudain le wattman, J.-B. Francotte, 55 ans, rue Volta, 5, aperçut dans le trou d'un chien, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman.

Nos Chanteurs au Concours de Chauvy

La « Lyrique de Fives-Saint-Maurice » a obtenu dimanche, au concours de Chauvy, un 2^e prix de lecture à vue, un premier prix d'écriture et un premier prix d'honneur accordant. L'excellente société, que nous sommes heureux de féliciter, a conquis de haute lutte ces récompenses. Les jurés furent unanimement les lui accorder.

Duets. — En passant dimanche, vers quatre heures, dans la rue des Jardins, un pensionnaire de l'Hospice Général, Gustave Stubbs, 72 ans, se tordit le cou et se cassa la jambe droite. Il a été ramené à l'Hospice.

Renversé par le tramway. — Le car H-A imprimé et renversé sur le trottoir, à l'angle de la rue de l'Hôtel-Mairie, Edmond Turgot, 17 ans, rue Turgot, 52. Le jeune homme a été blessé légèrement au genou.

Tamponné par une charrette. — M. Henri Fricq, 25 ans, zingueur, rue Saint-Sauveur, 52, a été heurté par une charrette par une voiture de place qui avait elle-même été tamponnée par un car G.

Blessé par le verre. — Henri Delobel, 29 ans, journalier, rue de la Vignette, 25, est tombé dans un carreau de sa demeure et a été coupé à la main droite par des éclats de verre.

Mordu par un chien. — Dimanche matin, vers six heures, M. Alfred Rose, 35 ans, rue de Fives, 97, passait rue de Tournai avec son fils âgé de 4 ans. Celui-ci fut mordu à la jambe par le chien de M. Jules Quinot, rue de Poëde, 19. L'animal sera soumis à l'examen d'un vétérinaire.

Ayez pitié des bêtes. — Le brigadier Vion a dressé contravention pour infraction à l'arrêté municipal qui défend de laisser paître les chiens dans les rues de la ville.

Horrible ce que présentent alors ces hommes dont les ignobles figures deviennent plus repoussantes par l'expression d'une féroce sauvagerie.

Le chourmeur donne un signal d'alarme, les galériens répondent par la chanson de la Veuve.

Deux compagnies d'artillerie pénètrent dans la salle, les détonations des fusils se mêlent aux cris aigus des blessés, aux cris de vengeance de ceux qui survivent. Les traits défilent et font d'horribles ravages, les galériens livrés de fureur se précipitent sur les soldats et tentent de leur arracher leurs fusils, le désespoir les emporte, plusieurs se jettent au-devant des armes, des cris de rage et de douleur se confondent. Le sang coule à flots. Parfois à des degrés qui bravent l'arme ou le chasseur, on voit des mâtreaux bondir sur les galériens, les déchirant avec leurs dents, à défaut de couteaux et de poignards, les étrangler comme des taugs de l'Inde, les étouffer contre leurs bras comme faisait Antée.

Une scène horrible, atroce, épouvantable ! L'enfer seul en doit montrer de pareilles ! C'est en ce moment que Maurice Péssas entra dans la salle. Tous les bras se levèrent contre lui, tous les galériens braient la mort pour le lui donner. Il se ruait sur leur victime... L'adjudant, cerné par un flot hideux, appelle, tente de lutter, peine inutile, il fait un faux pas, il tombe, il va mourir.

Les forcés se précipitent sur Péssas ; blessé d'un coup de coulant à la poitrine, menacé par vingt hommes décidés à payer de leur vie la satisfaction de s'être vengés, il jette autour de lui un regard effaré.

de la Grémillon et M. Paul Hébert, directeur de l'école, qui furent arrêtés par son cheval blessé à l'école.

Port d'égout de Béthune. — Samedi, vers midi, on remarqua, Grand-Place, un individu d'une mine très élégante, se bécota avec une jeune fille de la rue de la République.

Son attitude, son âge, une trentaine d'années, l'avaient signalé à l'attention de M. Guyot, chef de la Sûreté, qui le fit appréhender et amener à son bureau.

Interrogé, ce personnage déclara se nommer Nathaniel Feinmann, représentant en machines agricoles, habitant Lille depuis un mois, dans un hôtel du centre.

Le ruban qui portait était un ordre belge, dit-il, mais pressé de questions, il dut avouer que c'était en effet le ruban de la Légion d'honneur, qu'il avait indûment placé au revers de son pardessus.

« Si j'ai mis ce ruban, avoua Feinmann, c'est pour attirer la confiance des commerçants avec lesquels j'ai eu à rapporter, un mois, dans un hôtel du centre. »

Le faux décret, qui était porteur d'un revolver chargé, a été laissé en liberté provisoire et invité à se tenir à la disposition de la justice.

Tombé d'un tramway. — Un employé de Ronchin, M. Maurice Bon, avait pris place dimanche soir, vers minuit, dans un car C-189.

Rue de Paris, à la suite d'un cahot du véhicule, il tomba sur le pavé et se blessa légèrement à la figure. Il a pu regagner son domicile.

Mendiant ivre. — La police a arrêté, la nuit dernière, un mendiant, Edouard Léger, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman. — Dimanche soir, vers 5 heures 1/2, le chat H-800, venant de Loos, approchant de la porte de Béthune, soudain le wattman, J.-B. Francotte, 55 ans, rue Volta, 5, aperçut dans le trou d'un chien, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman.

Mendiant ivre. — La police a arrêté, la nuit dernière, un mendiant, Edouard Léger, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman. — Dimanche soir, vers 5 heures 1/2, le chat H-800, venant de Loos, approchant de la porte de Béthune, soudain le wattman, J.-B. Francotte, 55 ans, rue Volta, 5, aperçut dans le trou d'un chien, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman.

Mendiant ivre. — La police a arrêté, la nuit dernière, un mendiant, Edouard Léger, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman. — Dimanche soir, vers 5 heures 1/2, le chat H-800, venant de Loos, approchant de la porte de Béthune, soudain le wattman, J.-B. Francotte, 55 ans, rue Volta, 5, aperçut dans le trou d'un chien, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman.

Mendiant ivre. — La police a arrêté, la nuit dernière, un mendiant, Edouard Léger, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman. — Dimanche soir, vers 5 heures 1/2, le chat H-800, venant de Loos, approchant de la porte de Béthune, soudain le wattman, J.-B. Francotte, 55 ans, rue Volta, 5, aperçut dans le trou d'un chien, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman.

Mendiant ivre. — La police a arrêté, la nuit dernière, un mendiant, Edouard Léger, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman. — Dimanche soir, vers 5 heures 1/2, le chat H-800, venant de Loos, approchant de la porte de Béthune, soudain le wattman, J.-B. Francotte, 55 ans, rue Volta, 5, aperçut dans le trou d'un chien, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman.

Mendiant ivre. — La police a arrêté, la nuit dernière, un mendiant, Edouard Léger, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman. — Dimanche soir, vers 5 heures 1/2, le chat H-800, venant de Loos, approchant de la porte de Béthune, soudain le wattman, J.-B. Francotte, 55 ans, rue Volta, 5, aperçut dans le trou d'un chien, qui se trouvait en état d'ivresse près des Halles-Centrales et brutalisait son propriétaire. Un chien sauta sur un wattman.

UN VIEILLARD BRUTALISÉ

DANS UN ESTAMINET

Une véritable scène de sauvagerie s'est déroulée dimanche à l'estaminet Jacques Vannoy, rue d'Austerlitz, 92.

Vers onze heures et demie du matin, un jeune homme, Noël Bonnier, 20 ans, lampiste, rue de Bailleul, cour Pau, 3, se rendait dans la cour de cet établissement.

Il y rencontra un vacher, Félix Vertan, âgé de 65 ans, employé à la ferme Coquelet, route du Marais, à Louvaine. A la suite d'une boucledure, une violente dispute éclata entre les deux hommes.

Bonnier bondit sur le vieillard, le terrassa et lui martela la tête à coups de tête.

Il y rencontra un vacher, Félix Vertan, âgé de 65 ans, employé à la ferme Coquelet, route du Marais, à Louvaine. A la suite d'une boucledure, une violente dispute éclata entre les deux hommes.

Bonnier bondit sur le vieillard, le terrassa et lui martela la tête à coups de tête.

Il y rencontra un vacher, Félix Vertan, âgé de 65 ans, employé à la ferme Coquelet, route du Marais, à Louvaine. A la suite d'une boucledure, une violente dispute éclata entre les deux hommes.

Bonnier bondit sur le vieillard, le terrassa et lui martela la tête à coups de tête.

Il y rencontra un vacher, Félix Vertan, âgé de 65 ans, employé à la ferme Coquelet, route du Marais, à Louvaine. A la suite d'une boucledure, une violente dispute éclata entre les deux hommes.

Bonnier bondit sur le vieillard, le terrassa et lui martela la tête à coups de tête.

Il y rencontra un vacher, Félix Vertan, âgé de 65 ans, employé à la ferme Coquelet, route du Marais, à Louvaine. A la suite d'une boucledure, une violente dispute éclata entre les deux hommes.

Bonnier bondit sur le vieillard, le terrassa et lui martela la tête à coups de tête.

Il y rencontra un vacher, Félix Vertan, âgé de 65 ans, employé à la ferme Coquelet, route du Marais, à Louvaine. A la suite d'une boucledure, une violente dispute éclata entre les deux hommes.

Bonnier bondit sur le vieillard, le terrassa et lui martela la tête à coups de tête.

Il y rencontra un vacher, Félix Vertan, âgé de 65 ans, employé à la ferme Coquelet, route du Marais, à Louvaine. A la suite d'une boucledure, une violente dispute éclata entre les deux hommes.

Bonnier bondit sur le vieillard, le terrassa et lui martela la tête à coups de tête.

Il y rencontra un vacher, Félix Vertan, âgé de 65 ans, employé à la ferme Coquelet, route du Marais, à Louvaine. A la suite d'une boucledure, une violente dispute éclata entre les deux hommes.

Bonnier bondit sur le vieillard, le terrassa et lui martela la tête à coups de tête.

Il y rencontra un vacher, Félix Vertan, âgé de 65 ans, employé à la ferme Coquelet, route du Marais, à Louvaine. A la suite d'une boucledure, une violente dispute éclata entre les deux hommes.

Bonnier bondit sur le vieillard, le terrassa et lui martela la tête à coups de tête.

condamné, il allait condamner à son tour. Il exposa le délit. Les galériens à la fois se mirent à rire et à siffler, après avoir entendu la mesure de temps que le mouton met à frapper le poustre. Trois fois il retombe, et la troisième mesure qu'il marque signifie le coup fatal du glaive de justice.

Oh, oh, Jean-Pierre, oh !
Fais toilette,
Vlà, vlà le barbillon, oh, oh !

Le mouton tomba lourdement sur le mardier, et le chour, au milieu duquel tranchait l'agréable voix de Mitraille, répondit :

Oh, oh, Jean-Pierre, oh !
Vlà la charrette.

Le mouton s'abattit pour marquer encore une reprise.

Le garde-chiourme écoutait en souriant ; il battait la mesure avec sa canne, et marquait légèrement la cadence en effifant du bout des lèvres.

Polichinelle fit un signe imperceptible à ses compagnons et continua :</